I MESSAGE DU PRÉSIDENT

Bilan de la période allant de 2003 à 2011

La période de 2003 à 2011 a été marquée par des crises économiques répétées : celle des années 2001-2002, celle de la fin de l'année 2008 au début de l'année 2009 et, finalement, celle qui a débuté au milieu de l'année 2010 perdurant encore en 2011 ainsi qu'à ce jour.

Autant de défis auxquels le Conseil de Fondation de la CPIC a dû répondre en termes de rendement et de préservation du capital.

C'est ainsi que la stratégie d'investissement du segment croissance en euros (Segment A) a été adaptée, en un premier temps, dans le but de diversifier les risques, puis, en un deuxième temps, pour limiter le risque de perte de capital global tout en assurant un rendement minimal.

En 2005, le segment conservateur en euros (Segment B) a été introduit afin de permettre aux bénéficiaires de 55 ans et plus de préserver leur capital avant de partir à la retraite.

En 2009, la CPIC a changé sa monnaie de référence en passant du franc suisse à l'euro pour tenir compte du fait que la grande majorité de ses bénéficiaires sont domiciliés en zone euro.

En 2011, compte tenu de la volatilité des taux de change qui affecte les bénéficiaires vivant dans les régions autres que la zone euro, un segment croissance en francs suisses (Segment C) a été ouvert depuis le mois de juin 2011.

Parallèlement au contexte macroéconomique difficile, la période sous revue a également été affectée par plus de départs à la retraite liés au vieillissement de la population.

Cela a motivé le Conseil de Fondation à élargir la palette de prestations de la CPIC en créant un système de rente de retraite entré en vigueur en 2004.

En 2011, celui-ci a été élargi à la possibilité de souscrire à une rente partielle immédiate ainsi qu'à une rente de retraite future.

Genève, le 20 février 2012

Jacques-André SCHNEIDER Président du Conseil de Fondation